

CODE DE CONDUITE DES OFFICIELS TECHNIQUES DE L'UIPM

1		Respectez les règles applicables en vigueur
2		Donnez le bon exemple en adoptant une tenue, un langage et un comportement adaptés
3		Traitez les athlètes, entraîneurs, officiels et spectateurs avec courtoisie et respect
4		Ne faites jamais de discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle ou le pays d'origine envers quiconque. N'utilisez jamais un langage vulgaire, grossier ou offensant
5		Soyez impartial, cohérent et objectif dans le jugement
6		Ne vous livrez jamais à une quelconque forme de harcèlement - psychologique, physique ou sexuel - avec qui que ce soit. Remédiez à toute violation de l'éthique ou à tout éventuel manquement
7		Opposez-vous à toute manipulation de la compétition et condamnez tout comportement antisportif ou déloyal
8		Essayez toujours de travailler un maximum en équipe avec vos collègues juges. Soyez loyal envers vos collègues officiels et n'encouragez jamais la critique à leur égard
9		Continuez à améliorer vos connaissances par le biais du Programme de certification des juges de l'UIPM
10		Considérez que c'est un honneur d'être un juge certifié de l'UIPM et vos actions auront une incidence positive sur l'Union

